



# TAXE DE SEJOUR

## FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN LOCATION

### CHAMBRES D'HÔTES

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune en application des articles L.324-4 et D.324-15 du Code du Tourisme  
Les articles R 2333-58 et R 2333-68 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGTC) prévoient un régime de sanctions pénales pour les logeurs qui auraient établi une déclaration inexacte ou incomplète et n'auraient pas effectué dans les délais la déclaration prévue aux articles R 2333-62 ou R 2333-63

#### Informations relatives au redevable

Raison Sociale : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... E.Mail : .....

#### Informations relatives aux chambres d'hôtes

Nom de l'établissement : .....  
Classement :  sans  1 étoile  2 étoiles  3 étoiles  4 étoiles  5 étoiles  
Adresse : .....  
Code postal..... Ville : .....  
Nombre de chambres (Maximum 5) : ..... Capacité d'accueil\* : ..... personnes.  
\*Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies (maximum 15)

#### Périodes prévisionnelles de location

- Toute l'année
- Sinon aux périodes suivantes :
- Du .....au .....
- Du .....au .....
- Du .....au .....

Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, déclare que l'habitation est en conformité avec les dispositions des articles D.324-13 à D.324-15 du Code du Tourisme et déclare avoir pris connaissance des modalités de collecte de la taxe de séjour.

Biarritz le..... Signature :

Ce document doit être adressé à la mairie au plus tard un mois avant la période prévisionnelle de location  
Tout changement concernant les informations ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.